

**Canada**  
**Province de Québec**  
**M.R.C. de Beauharnois-Salaberry**  
**Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka**

- 2015/12/21** Procès-verbal de la **séance extraordinaire** du conseil de la Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka, tenue **le 21 décembre 2015 à 19 h** au Centre municipal situé au 221 rue Centrale, sous la présidence de la mairesse, madame Caroline Huot.
- Sont présents les conseillers suivants :  
M. Sébastien Frappier  
M. Jean-Guy St-Onge  
M. Camille Deschamps  
M. Michel Taillefer  
M. Mario Archambault  
formant quorum sous la présidence de la mairesse.
- M. Réjean Dumouchel, conseiller, reconnaît avoir reçu l'avis de convocation signifié le 17 décembre, comme requis par les dispositions de l'article 153 du *Code municipal du Québec* pour la tenue de cette séance et a mentionné son absence à cette séance extraordinaire.
- M. Maxime Boissonneault, directeur général et secrétaire-trésorier, est aussi présent.
- L'avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil tel que requis par les dispositions de l'article 152 du *Code municipal du Québec*. Le conseil municipal dispense le directeur général et secrétaire-trésorier de la lecture dudit avis.
- 2015-414** **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- Il est proposé par M. Jean-Guy St-Onge  
- Que la séance soit ouverte à 19 h.
- Adoptée à l'unanimité des conseillers.  
La mairesse ne vote pas.
- 2015-415** **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- Il est proposé par M. Mario Archambault  
- Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.
- Adoptée à l'unanimité des conseillers.  
La mairesse ne vote pas.
- 2015-416** **ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**
- Il est proposé par M. Michel Taillefer  
- Que les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2016 soient adoptées.  
- Que le programme triennal d'immobilisations pour 2016, 2017 et 2018 soit adopté et ajouté en annexe.
- Le vote est demandé sur l'adoption des prévisions budgétaires et du programme triennal d'immobilisations par M. Michel Taillefer, conseiller :  
**Pour : 4** **Contre : 1**  
La mairesse ne vote pas.  
Adoptée à la majorité des conseillers.
- 2015-417** **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 297-2015 — RÈGLEMENT CONCERNANT LA FIXATION DES TAXES, TARIFS ET COMPENSATIONS POUR L'ANNÉE 2016**
- Il est proposé par M. Jean-Guy St-Onge  
- Que le règlement numéro 297-2015 intitulé « *Règlement concernant la fixation des taxes, tarifs et compensations pour l'année 2016* » soit adopté.

- Que le texte de ce règlement soit déposé en annexe du présent livre de délibération de la Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka.

Que les membres du conseil municipal, ayant reçu et lu une copie du règlement, dispensent le directeur général et secrétaire-trésorier de la lecture dudit règlement.

Adoptée l'unanimité des conseillers.  
La mairesse ne vote pas.

**2015-418**

### **RÔLE DE PERCEPTION ET ENVOI DES COMPTES DE TAXES**

Il est proposé par M. Camille Deschamps

- Que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à procéder à la préparation du rôle de perception et à l'envoi des comptes de taxes pour l'année 2016.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.  
La mairesse ne vote pas.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune personne n'est présente.

**2015-419**

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Sébastien Frappier

- Que la séance soit levée à 19 h 32.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.  
La mairesse ne vote pas.

---

Caroline Huot,  
Mairesse

---

Maxime Boissonneault,  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier